

CONSERVATOIRE

DE MUSIQUE ET DE
DANSE DES LANDES



ENSEIGNEMENTS [P3]

ANTENNE SUD [P4]

ANTENNE GRANDS LACS [P5]

ANTENNE CHALOSSE [P6]

ANTENNE PAYS TARUSATE ET
MORCENAI [P7]

ANTENNE MARSAN [P8]

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE [P9]

PRATIQUES COLLECTIVES [P10]

ACCUEIL DES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP ET
CURSUS ADAPTÉ [P11]

2023-2024



Conservatoire
des Landes



RACHEL DURQUET

Présidente du Conservatoire des Landes
Vice-Présidente du Conseil Départemental

2 Cette année encore, le Conservatoire des Landes propose à l'ensemble de ses élèves un parcours musical et chorégraphique riche et varié. Jouer, danser, chanter ensemble, partager des moments intenses avec d'autres artistes et avec le public sont les bases de la proposition faite par notre établissement. La volonté de l'ensemble de nos équipes est d'offrir à chacun une démarche artistique et pédagogique stimulante qui les conduise vers une pratique autonome.

Dans l'ensemble de ses antennes, du nord au sud et de l'est à l'ouest de notre grand département, les professeurs du Conservatoire s'engagent aux côtés des élèves pour leur offrir un enseignement de qualité, allant de la sensibilisation à la pratique pré-professionnelle en passant par toutes les formes de pratiques amateur.

Nos propositions sont larges et vont de la danse à la musique, du classique aux musiques traditionnelles en passant par le jazz et les musiques actuelles amplifiées... Dans tous les cas, les parcours sont jalonnés

de représentations publiques qui permettent aux élèves d'exprimer, tout au long de l'année, leurs envies et le plaisir du partage artistique.

Le Conservatoire s'engage aussi dans les actions d'Éducation Artistique et Culturelle. Deux dispositifs « Orchestre à l'école » sont mis en œuvre et deux classes de primaire participent à l'opération innovante « Danse à l'école ». De nombreux ateliers sont menés avec les scolaires, les établissements spécialisés ou encore le secteur médico-social.

Le Département des Landes et les communes ou communautés de communes adhérentes au Conservatoire mettent tout en œuvre pour offrir un enseignement artistique de qualité, à l'écoute des diversités culturelles locales et ouvert sur le monde. L'ensemble des équipes, administratives et pédagogiques se tiennent à votre disposition pour accompagner les élèves et leurs familles dans leur passion de la musique et de la danse.

LE CONSERVATOIRE DES LANDES, C'EST

- › 1840 élèves
- › 100 enseignants et 15 agents administratifs
- › 35 disciplines enseignées, du piano aux platines
- › 21 lieux de cours
- › des auditions et des rencontres publiques
- › des partenariats avec les scolaires et les activités périscolaires
- › des concerts et des animations gratuites
- › des partenariats avec le monde associatif et les programmations locales

LES ENSEIGNEMENTS

DES PARCOURS DE FORMATIONS ADAPTÉS À TOUS

- › À partir de 4 ans : classe d'éveil "musique et danse", et à partir de 5 ans, classe d'éveil musical, pour favoriser l'épanouissement de l'enfant par des approches ludiques.
- › À partir de 6 ans : classe d'initiation musique et/ou danse.
- › À partir de 7 ans : 1^{er} cycle pour commencer l'apprentissage instrumental classique.
- › À partir de 8 ans : 1^{er} cycle pour la danse classique et/ou contemporaine.
- › À partir du collège : 1^{er} cycle spécifique Musiques Actuelles Amplifiées, pour commencer l'apprentissage de la guitare électrique, guitare basse, batterie, des claviers, percussions afro-cubaines ou du chant.
- › Pendant le cycle 2 : possibilités de parcours personnalisé ou de formation continuée.
- › Le 3^{ème} cycle a une vocation double : poursuivre et renforcer la formation des musiciens amateurs ; former les musiciens professionnels de demain.

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Sous réserve des places disponibles et selon les sites d'enseignements.

- › Danses classique et/ou contemporaine.
- › Accordéon, accordéon diatonique, alto, basson, batterie, chant, clarinette, claviers, contrebasse, cor, cornemuse landaise, formation musicale, flûte, flabuta (flûte à trois trous), guitare classique, guitare basse, guitare électrique, harpe, hautbois, percussions, percussions afro-cubaines, platines, piano, saxophone, trombone, trompette / cornet, tuba, vielle à roue, violon, violoncelle.
- › Musique de chambre, musiques actuelles, traditionnelles, jazz.

LE BUDGET

Le Conservatoire des Landes est financé à 46% par les **communes et communautés de communes** adhérentes, à 38% par le **Conseil Départemental** des Landes, à 14% par la contribution des **familles** et 3% par l'**État**.

QUALIOPi

La certification Qualiopi atteste la qualité du processus et des services délivrés par le Conservatoire de Musique et de Danse des Landes.

Elle permet à notre établissement d'être reconnu comme un organisme proposant des offres de formation qualitatives, en adéquation avec les programmes de formation et les besoins des professionnels du territoire.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : L8313 1 - 1^{er} Actions de formation

L'ANTENNE SUD

ACCUEIL & COORDONNÉES

Responsable antenne : Sébastien Régnier

✉ sebastien.regnier@conservatoire40.fr

Secrétariat : Sophie Robert et Vanessa Deisting

☎ 05 58 77 10 00

✉ sud@conservatoire40.fr

Pôle Sud - Centre de formations musicales
Conservatoire des Landes
Voie Romaine - 40230 Saint Vincent de Tyrosse

Horaires d'accueil : lundi au vendredi, 9h30 à 12h
et 14h à 17h30 (18h mardi et mercredi)
// Samedi, 9h à 12h.

LIEUX DE COURS

Capbreton // Labenne // Léon // Soustons //
St-Vincent-de-Tyrosse // St-Lon-les-Mines

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)

Apprentissage musical intégré
au temps scolaire.

Collèges Jean Rostand à Capbreton
et François Mitterrand à Soustons.

DANSE À L'ÉCOLE

Ce projet innovant propose à une classe de primaire de suivre un parcours chorégraphique pendant une année.

Les élèves sont accompagnés 2 heures par semaine par 2 professeurs de Danse du Conservatoire pour découvrir la danse classique et la danse contemporaine. Cette action se déroule dans les studios de danse du centre chorégraphique de la Marensine à Soustons.

Le projet est soutenu par la DRAC Nouvelle Aquitaine, la Communauté de Communes MACS et la commune de Soustons.

4



L'ANTENNE GRANDS LACS

ACCUEIL & COORDONNÉES

Responsable antenne : Valérie Desplechin

✉ valerie.desplechin@conservatoire40.fr

Secrétariat : Laure Dagès

☎ 06 98 54 83 44

✉ grandslacs@conservatoire40.fr

Pôle Animation et Vie de la Cité
Place du Général de Gaulle
40160 Parentis-en-Born

Horaires d'accueil : mardi et vendredi,
9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

LIEUX DE COURS

Escource //
Labouheyre //
Parentis-en-Born

5

L'ANTENNE CHALOSSE

ACCUEIL & COORDONNÉES

Responsable antenne : Laurent Vignacq

✉ chalosse@conservatoire40.fr

Secrétariat : Sylvie Corbisez

☎ 06 84 50 44 25

✉ chalosse@conservatoire40.fr

École de Musique

4 place Gramont - 40700 Hagetmau

Horaires d'accueil : samedi, 10h à 12h.

LIEU DE COURS

Hagetmau



L'ANTENNE PAYS TARUSATE ET MORCENNAIS

ACCUEIL & COORDONNÉES

Responsable antenne : Laurent Labaigt

✉ laurent.labaigt@conservatoire40.fr

Secrétariat : Orane Bebey et Laure Dagès

✉ ptm@conservatoire40.fr

☎ 05 58 08 11 93 // 06 98 54 83 44

École de Musique - Bvd Galliéni
40110 Morcenx-la-Nouvelle

Horaires d'accueil : lundi 14h à 18h //
Mercredi et jeudi, 9h à 12h et 14h à 18h //
Samedi, 9h à 12h

☎ 05 58 57 27 29

École de Musique - Maison des
associations
Avenue de la Chalosse
40465 Pontonx sur l'Adour

Horaires d'accueil :
mardi et vendredi, 9h à 12h

LIEUX DE COURS

Laluque //
Morcenx-la-Nouvelle //
Pontonx-sur-l'Adour //
Rion-des-Landes //
St-Julien-en-Born //
Souprosse //
Tartas

ATELIER MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

À partir de la rentrée 2023/2024, le département des "Musiques Actuelles Amplifiées" propose un atelier.

Tu as entre 12 et 15 ans, tu es musicien, musicienne, débutant(e) ou non, et tu souhaites expérimenter le jeu collectif au travers de morceaux et chansons issus du répertoire des musiques actuelles...

Cet atelier est fait pour toi !



L'ANTENNE MARSAN

ACCUEIL & COORDONNÉES

Responsable antenne : Céline Dioze
✉ celine.dioze@conservatoire40.fr

Secrétariat : Orane Bebey
☎ 05 58 75 70 23
✉ marsan@conservatoire40.fr

6 rue Joseph Montaud (place des Arènes)
40000 Mont-de-Marsan

Horaires d'accueil : lundi, mardi,
mercredi et jeudi, 9h à 12h et 14h à 18h //
Vendredi, 9h à 12h et 14h à 17h30. //
Samedi, 9h à 12h.

LIEUX DE COURS

Mont-de-Marsan // Villeneuve-de-Marsan

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS THÉÂTRE (CHAT)

Cycle d'initiation à l'art dramatique, en
partenariat avec le Théâtre des Lumières.

Collège Jean Rostand à Mont-de-Marsan.

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)

Apprentissage musical intégré au temps scolaire.

Collège Jean Rostand à Mont-de-Marsan.

DANSE À L'ÉCOLE

Une classe entière est invitée à un parcours chorégraphique pendant une année.

Les élèves sont accompagnés 2 heures par semaine par 2 professeurs de Danse du Conservatoire pour découvrir la danse classique et la danse contemporaine. Cette action se déroule dans les studios de l'école de musique et de danse de Mont de Marsan.

La classe participante est intégrée au spectacle de danse de fin d'année qui regroupe toutes les danseuses et danseurs du Conservatoire.

8



SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

Trois collèges landais (Capbreton, Soustons et Mont-de-Marsan) accueillent une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM). Le collège de Mont-de-Marsan accueille également une Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT).

Les classes CHAM et CHAT offrent à des élèves motivés par les activités musicales ou la pratique théâtrale, la possibilité de recevoir, en complémentarité de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique ou du théâtre, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement. Cette formation allant de la 6^{ème} à la 3^{ème}, vise à développer des capacités artistiques affirmées, conformément au schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture.

L'aménagement des horaires permet aux enfants de suivre en temps scolaire les cours dispensés par le Conservatoire.

ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Deux orchestres à l'école sont accompagnés par le Conservatoire des Landes

OAE du collège Jules Ferry de Gabarret : débuté en septembre 2018 cet orchestre met à l'honneur l'apprentissage des cuivres et des percussions en privilégiant la pratique collective et le plaisir de jouer ensemble. Les élèves disposent d'une heure d'apprentissage instrumental en petits groupes (4 à 5 élèves) et d'une heure de pratique orchestrale, encadrées par les professeurs du Conservatoire. 80 élèves sont impliqués. Le projet est possible grâce au soutien du Département des Landes.

OAE de l'école Jean Jaurès de Saint-Martin-de-Seignanx : débuté à la rentrée 2023, cet orchestre est axé sur les musiques traditionnelles. 60 élèves font l'apprentissage des instruments gascons : vielle à roue, flûte à trois trous et tambourin à corde, cornemuse landaise et percussions digitales avec les enseignants du département Musiques Traditionnelles du Conservatoire. La danse et le chant viennent compléter cette découverte de la culture locale. Le projet est soutenu par le Département des Landes, la commune de Saint-Martin-de-Seignanx et l'association Esquirot.



9

LES PRATIQUES COLLECTIVES AU COEUR DU PROJET

Le Conservatoire des Landes, grâce à sa diversité, et à la qualité et l'investissement de ses enseignants, permet aussi des pratiques collectives innovantes et variées : atelier jazz, atelier musiques actuelles amplifiées, collectifs de percussions...

LE DISPOSITIF "TUTTI"

Il s'adresse aux deux premières années d'apprentissage. L'idée première de ce dispositif pédagogique innovant est d'être constamment dans une dynamique de groupe.

Les enfants passent d'abord une heure en petits groupes (3 élèves) avec leur enseignant d'instrument.

LE PARCOURS PERSONNALISÉ

Pour diversifier ses modes d'apprentissages le Conservatoire des Landes propose "le parcours personnalisé" accessible aux élèves pendant le 2^{ème} cycle, en concertation avec l'équipe pédagogique. Il permet de faire le choix d'une pratique différente plus adaptée aux contraintes d'emploi du temps personnel de l'élève.

Le parcours personnalisé n'est pas un parcours diplômant. Il est élaboré en concertation avec l'élève et l'équipe pédagogique pour définir des objectifs évalués chaque année.

Elèves et enseignants rejoignent ensuite le professeur de Formation Musicale pour 30 minutes de pratique instrumentale collective. Les élèves restent ensuite seuls avec le professeur de FM pour 30 minutes de chant choral et de formation musicale.

L'ORCHESTRE CADET

Il accueille les élèves dès leur 3^{ème} année de pratique instrumentale. Ils jouent alors dans un ensemble important des pièces plus complexes destinées à être présentées en public.

L'ORCHESTRE JUNIOR

Les élèves intègrent ensuite l'orchestre junior, porte d'entrée des diverses harmonies locales.

Le plaisir de jouer ensemble est un élément essentiel de la pratique pédagogique du Conservatoire des Landes.



ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET CURSUS ADAPTÉ



Le Conservatoire des Landes a pour objectif d'accueillir tous les publics en favorisant la mixité de ceux-ci. Il vous propose d'accéder à tous les apprentissages pour une réelle pratique musicale et chorégraphique.

Le cursus adapté vise à aménager les enseignements afin de faciliter l'inclusion.

Il est construit par un dialogue constant entre l'élève, sa famille et l'équipe enseignante.

Le coordinateur des actions handicap assure le suivi de l'ensemble des cursus adaptés afin d'organiser ceux-ci et d'ajuster les dispositifs notamment de compensation.

Des projets de sensibilisation sont menés en collaboration avec les établissements spécialisés des Landes afin de favoriser l'accès aux pratiques culturelles des publics empêchés.



Le Conservatoire de Musique et de Danse des Landes a pour ambition de permettre à tous, malgré les diversités territoriales et sociales, d'accéder à un enseignement artistique spécialisé de qualité.

Il est classé par le Ministère de la Culture comme Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) et prend la forme d'un syndicat mixte, où sont présents :

- › le Département des Landes
- › les communes de Cagnotte / Escource / Heugas / Labouheyre / Léon / Mont-de-Marsan / Morcenx / Onesse Laharie / Parentis-en-Born / St-Julien-en-Born / St-Lon-les-Mines
- › la Communauté de communes Marenne Adour Côte Sud (MACS)
- › la Communauté de communes du Pays Tarusate
- › la Communauté de communes Chalosse Tursan
- › la Communauté de communes du Pays de Villeneuve-en-Armagnac Landais



Conservatoire des Landes - Maison des Communes
175 pl. de la caserne Bosquet - BP 30069 - 40002 Mt-de-Marsan Cedex

✉ administration@conservatoire40.fr // ☎ 05 58 85 80 00

www.conservatoire40.fr   **Conservatoire Landes**



Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

